



IMIO012737000017152

Dour, le

10 MAR. 2021

Informations vaccination
Lettre du BOURGMESTRE

Chère et cher concitoyen(ne),

Concerne : informations sur la procédure de vaccination

La première phase (maisons de repos et personnel des hôpitaux, médecins, infirmières etc.) de la campagne de vaccination contre la COVID-19 touche à sa fin.

Maintenant, c'est l'ensemble de la population adulte de Wallonie qui sera progressivement appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge en commençant par les plus âgés.

Vous serez invité(e), chacune et chacun à votre tour, à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner. Cette invitation vous parviendra par un courrier postal et en plus, si vos données électroniques sont connues du registre national, par e-mail et/ou SMS. Ces invitations commenceront en mars et s'étaleront jusqu'à l'été.

Vous serez invité(e) à choisir librement de vous faire vacciner en vous connectant sur le site indiqué dans le courrier/courriel/SMS d'invitation que vous recevrez lorsque votre tour sera venu. Vous pourrez choisir le lieu, la date et l'heure qui vous convient. Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que la plateforme informatique vous est inaccessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° (Vert) 0800 45019, à partir de ce jeudi 11 mars ou via le mail carlo@diantonio.be.

Pour notre entité douroise le centre de vaccination le plus proche est organisé à l'espace Magnum de Colfontaine.

Nous vous rappelons que la vaccination est gratuite et volontaire, chaque citoyen étant libre de se faire vacciner ou non, pour lui-même et pour les autres.

Si pour une raison de santé ou autre, vous pensez que vous ne pourrez pas vous rendre seul(e) au centre de vaccination, vous pouvez vous faire accompagner par un proche.

Si ce n'est pas possible, nous vous invitons à nous en informer par mail sur l'adresse carlo@diantonio.be.

Si vous rencontrez de réels problèmes de locomotion, veuillez m' adresser un mail ou prendre contact au 065/69.10.19 ou au 065/69.10.18 (service du Plan de

Cohésion Sociale chaque jour entre 08h30 – 12h00 et 13h30 – 16h00) afin que nous puissions examiner avec vous comment surmonter cette difficulté.

Toutefois, afin de pouvoir rendre ce service aux personnes les plus isolées, nous vous demandons d'essayer dans la mesure du possible de trouver avant tout une solution auprès de votre entourage.

Vous trouverez ci-joint quelques réponses à des questions fréquentes qui sont posées aux autorités en charge d'organiser la vaccination.

Vous pouvez également trouver des données plus détaillées sur les sites suivants :

<https://jemevaccine.be>

<https://covid.aviq.be/fr/vaccination-covid-19-informations>

<https://info-coronavirus.be>

Le vaccin est une arme essentielle pour combattre la pandémie actuelle. L'objectif de la Santé Publique est qu'au moins 70% de la population se fasse vacciner, à l'exception des moins de 18 ans qui ne seront pas appelés actuellement à se faire vacciner et les personnes chez qui la vaccination est contre-indiquée, ce qui est très rare.

Dans l'espoir que ces informations vous soient utiles et en restant à votre disposition, je vous prie de croire, chère concitoyenne, cher concitoyen, à mes sentiments les plus cordiaux.

Votre Bourgmestre
Carlo Di Antonio

